



## OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
- Être capable d'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité de canalisation électriques enterrées
- Savoir exécuter en sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées

## CONTACT - INSCRIPTION

Natacha LENGET  
06.47.84.41.14  
n.lenglet@nl-formapro.fr  
264 rue de la laie 76160 PREAUX

## ACCESSEURITÉ

- **Dates 2025**
  - *Veuillez prendre contact avec le centre de formation*
- **Délais d'accès**

*Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation*
- **Maintien des connaissances**

*Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique BF/HF - Exécutant*

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE ENTERRÉES BF/HF - EXÉCUTANTS

## Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

## MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **7 heures / 1 jour**
- **Effectif par session : 5 minimum, 12 maximum**

## MODALITÉS EN DÉTAIL

### ● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec l'indice demandé.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne exécutant ou dirigeant des travaux dans des fouilles à proximité de canalisations électriques enterrées.

### Prérequis :

- Aucun

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE ENTERRÉES BF/HF - EXÉCUTANTS

## Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

## CONTENU

### Module 1 : Partie théorique

- Les opérations du BF/HF,
- Les réseaux souterrains,
- La procédure de travail,
- Canalisation électriques et accessoires présents en fouille,
- Notions sur les grandeurs de base,
- Dangers de l'électricité,
- Procédure à suivre en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique,
- Conduite à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique isolée,
- Les zones à risque électrique,
- Niveaux d'habilitation BF/HF,
- Moyens de protection (Consignation / EPC / EPI),
- Outils et le matériel,
- Documents applicables,
- Modes opératoires.

### Module 2 : Partie Pratique

Suite aux travaux pratiques, les BF/HF exécutants seront capables de :

- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Reconnaître les ouvrages et installations électriques souterrains BT et HT,
- Identifier et prendre en considération les risques de travaux en fouilles et ceux liés à la présence de lignes aériennes, d'autres réseaux enterrés, et d'engins de chantier,
- Repérer le type d'opération à effectuer et les moyens à mettre en œuvre,
- Analyser une situation vis à vis du risque électrique et identifier le mode opératoire adapté aux canalisations électriques isolées enterrées,
- Appliquer les consignes spécifiques à l'opération à réaliser,
- Appliquer la "règles des 4a" en cas d'endommagement d'un réseau,
- Mettre en œuvre le mode opératoire adapté aux canalisations électriques isolées enterrées selon les instructions du chargé de chantier ou du chargé de travaux habilité symbole BF-HF,
- Savoir exécuter un nettoyage en vue d'identification, un ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires,
- Savoir protéger l'ouvrage ou l'installation contre tout risque mécanique ou thermique.